

## SEPTIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### L'AREI ADOPTE SA STRATEGIE 2019 – 2020 & Désigne un Comité Technique Intérimaire

La septième réunion du Conseil d'administration de l'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables (AREI) s'est tenue le 10 Février 2019 à Addis Ababa, Ethiopie, en marge de la 32ème Assemblée ordinaire de l'Union Africaine.

L'AREI est une initiative de **transformation menée par l'Afrique** pour accélérer, intensifier et exploiter le gigantesque potentiel du Continent en matière de sources d'énergie renouvelable.

L'initiative se concentre sur l'élaboration de solutions intégrées au défi d'élargir l'accès à des services énergétiques propres, d'améliorer le bien-être humain et de mettre les pays africains sur **la voie d'un développement durable et respectueux du climat**.

Le Conseil d'Administration a pris note de l'organisation de **toutes les Consultations Régionales** ainsi que la rencontre de **Restitution Continentale**. Le Conseil a également pris note de la tenue de la **première Réunion Ministérielle** de l'AREI au Caire le 22 janvier 2019 et adopte la tenue de la **réunion ministérielle** comme une réunion régulière avant chaque réunion du Conseil. Ainsi la **prochaine réunion ministérielle** se tiendra à Conakry en mai 2019.

Le Conseil a pris bonne note de **l'engagement réitéré par l'ensemble des partenaires** à soutenir la mise en œuvre de l'AREI ce jusqu'aux objectifs de 300 GW en 2030.

Le Conseil a décidé de **prolonger l'hébergement de l'IDU à la BAD** pour une période d'un an (février 2020).

La réunion du Conseil d'Administration a identifié des actions pratiques et des recommandations concrètes pour permettre à l'AREI d'accélérer son opérationnalisation en vue d'atteindre les objectifs assignés.

Le Conseil a **adopté la stratégie 2019 – 2020 et le budget pour l'année 2019**.

En vue d'atteindre l'objectif de 10 GW en 2020, sur recommandation de la réunion de Restitution Continentale tenue à Conakry le 30 janvier 2019, le Conseil d'Administration a approuvé la **mise en place d'un Comité Technique Intérimaire** constitué des **cinq points focaux désignés par les Chefs d'Etat des pays membres du Conseil d'Administration, du responsable de l'Energie de l'UA, un représentant de l'UE, et un représentant de la France** (représentant les signataires de l'Accord de Paris).

Le Conseil a aussi approuvé la tenue d'un **Conseil d'Administration Extraordinaire** en marge du Forum de **Conakry sur les énergies** en mai 2019, spécifiquement dédié à l'**adoption de nouveaux projets**.

Le Conseil a instruit l'IDU d'**approfondir les réflexions sur l'hébergement permanent** en utilisant les critères qui lui ont été présentés comme base de réflexion.

\* \* \*

Avec ces décisions, **l'AREI entre dans sa phase de pleine opérationnalisation** et à la réalisation de ses objectifs ambitieux d'atteindre 10 GW de capacité additionnelle en 2020 et 300 GW en 2030.



*"Grâce au soutien et aux conseils de l'AREI, les pays africains sont prêts à assurer l'accès universel à une énergie centrée sur l'homme pour toutes leurs communautés et à passer directement à des systèmes d'énergie renouvelable et à un avenir sans carbone."*



S.E. le Professeur Alpha Condé  
Président de la République de Guinée, Coordinateur de l'UA pour les énergies renouvelables et Président du Conseil d'Administration de AREI



